



PROJET D'ACTIVITE

2026-2027

Notre projet va s'appuyer et respecter scrupuleusement la motion d'orientation fédérale et la C.P.O (Convention Pluriannuelle d'Objectifs) signée entre la Fédération Occe et le Ministère.

Action 01 -Statuts et Règlement

Nous devons continuer notre politique de rigueur par rapport au respect des statuts et du règlement intérieur, l'obligation de souscrire une assurance et de veiller à la véracité de tous les renseignements portés sur les différents documents envoyés à notre siège.

Le contrôle des comptes et du fonctionnement des 613 coopératives sera réalisé comme chaque année grâce à l'outil Retkoop et au retour de 100% des CRF et des CRA.

De plus, un tirage au sort de 15 coopératives permettra d'exécuter un contrôle très approfondi de celles-ci.

Pour la 4ème année l'Accompagnement à la Comptabilité qui consiste à un mini contrôle sera réalisé à distance sur un maximum de coopératives afin d'aider et de conseiller les Mandataires en cours d'exercice comptable.

Action 02 - Actions pédagogiques départementales

Nous allons continuer à répondre favorablement aux demandes d'intervention provenant des collègues, des écoles, de l'Académie et du Rectorat.

Les actions en faveur des pratiques artistiques, de l'écriture, de la poésie, du théâtre, de la danse et des chorales seront maintenues.

Celles concernant l'environnement et le développement durable, comme le Land'Art, les Classes d'eau et « Porté disparu » par exemple seront encouragées.

Nous resterons attentifs à soutenir les initiatives afférentes aux « Droits de l'Enfant » et à tout projet pour l'A.S.H.

Nous allons également mettre l'accent tout particulièrement sur l'aide financière afin de faciliter la mise en place de projets coopératifs dans les écoles.

Nous continuerons à mettre en valeur les actions nationales organisées par la Fédération

Action 03 - Formation et Interventions

Nos actions de formation obligatoire des mandataires durant une journée continueront avec les stages en comptabilité et en législation.

Nous allons poursuivre l'accueil, si nécessaire, dans nos stages, suivant les demandes deux personnes par établissement (Mandataire + Trésorier ou Mandataire + Directeur)

Nous continuerons à répondre favorablement à des demandes de formations individuelles dans des cas particuliers.

Nous devrons maintenir le dépannage par téléphone et par internet toute l'année pour les collègues en difficulté.

Si l'Académie fait appel à nous, nous pourrons intervenir dans le cadre de la formation des nouveaux directeurs(trices) sur les sujets liés à la législation comme la différence École/E.P.L.E, la personnalité morale, la circulation de l'argent à l'école, l'assurance des élèves, les subventions et financements etc.

Action 04 - Information et Communication

Nous communiquerons de plus en plus au travers du Site Internet Occe94.free.fr et grâce au bandeau à l'entrée de l'application Retkoop.

La mise en place de mini vidéos sur Internet pour expliquer l'exploitation de Retkoop au mieux et pour faciliter le travail des Mandataires, pourra être développé.

Nous devrons également promouvoir la réflexion sur la pédagogie coopérative à travers le site fédéral et ainsi donner accès à de nombreuses documentations pédagogiques.

Action 05 - Union Régionale Ile-de-France:

Nous allons poursuivre la mise en place d'actions régionales au sein de l'Union Ile-de-France comme le Land'Art, les Droits de l'Enfant, les Jeux Coopératifs.

Un nouveau souffle sera à mettre en place vers les jeux mathématiques et les mallettes de jeux coopératifs.

Des interventions pédagogiques interdépartementales pourront se multiplier grâce à l'expertise de chaque animateur départemental.

En conclusion :

En 2026/2027, notre association devra continuer à faire preuve d'une grande prudence sur le plan financier et respecter scrupuleusement le budget qui sera voté. Nous allons devoir compter sur les cotisations de nos adhérents et faire au mieux pour maintenir la rentabilité de nos placements financiers.

Notre projet s'intégrera parfaitement dans la C.P.O au travers de toutes nos animations départementales entrant dans le cadre des instructions officielles.

Le renouvellement des administrateurs est difficile et nous devons trouver des moyens pour motiver des enseignants afin qu'ils s'investissent dans notre association départementale, comme la participation des directeurs à divers jurys par exemple.

L'Occe-94 apporte une aide efficace en faveur des écoles, aussi bien sur le plan financier qu'administratif. L'Occe est un moteur important auprès des enseignants pour mettre en place des projets pédagogiques.

Ceci est le résultat du dévouement du personnel et des membres du Conseil d'Administration.

Brigitte Brunet

Présidente



Anne Guével

Secrétaire générale

